



TURQUIE

CONFERÊNCIA DOS PRESIDENTES DAS ASSEMBLEIAS PARLAMENTARES EUROPEIAS

LISBOA 1986

LA COOPERATION INTERPARLEMENTAIRE

COMMENTAIRES DU PRESIDENT
DE LA GRANDE ASSEMBLÉE NATIONALE DE TURQUIE

LA COOPERATION INTERPARLEMENTAIRE

1. Nous partageons les opinions exprimées par le rapport de M. Svend Jakobsen, Président du Folketing danois. Nous aimerions cependant informer cette distinguée assemblée de nos réflexions.
2. En Turquie, d'interminables débats parlementaires et un forum où une multitude d'idées peuvent être exposées, ont créé l'impression que les choses progressent plutôt lentement. D'un côté, on doit se rappeler que dans certains pays, des parlements créés pour la forme, qui gardent le silence et applaudissent, provoquent un manque de respect de la part de la société et sa stagnation. Nous croyons qu'en dépit de son rythme lent et de ses réalisations d'apparence modeste, le système parlementaire n'est pas uniquement obligatoire mais aussi très bénéfique, et qu'il assure une exécution modérée qui tient compte de divers points de tous les citoyens dans les pays démocratiques.
3. Les systèmes parlementaires sont des systèmes ouverts, publics; les problèmes ne peuvent donc pas y être dissimulés. Pour cette raison, on peut avoir l'impression que les démocrates font face à plusieurs problèmes. Selon nous, cette impression est saine puisque tout étant mené en public, le désir de trouver des solutions est encouragé, ce qui donne lieu à des réalisations positives. Les procédures publiques, bien qu'étant difficiles, portent les germes du succès.
4. Nous croyons que l'échange d'opinions et d'information concernant toutes nouvelles applications et tous les travaux menés à l'intérieur des parlements participant à cette Conférence distinguée, sera d'une grande aide pour le développement de nos institutions; nous devrions donc encourager et faciliter de telles initiatives.
5. Jusqu'à récemment, les partis politiques en Turquie ne recevaient pas d'aide financière de l'Etat. Cependant, au cours des dernières années, l'Etat a fourni un appui financier aux partis politiques. Dans un contexte de vie actuelle, nous trouvons cette

mesure nécessaire.

6. Tous les parlements turcs, à l'exception de ceux employés dans le secteur public, sont libres de poursuivre leurs activités dans le secteur privé. La vie politique comportant des hauts et des bas, nous trouvons cette mesure justifiée et nécessaire.
7. Nous croyons à l'importance de mettre à la disposition de nos parlementaires un équipement technologique poussé, et nous nous efforçons de développer ces moyens en Turquie.
8. Nous appuyons les activités du Centre Européen de Recherche et de Documentation Parlementaires, ainsi que les entreprises pour développer davantage ce Centre.
9. Bien que le système démocratique idéal n'ait pas encore été réalisé dans ce monde, nous devons nous efforcer d'insuffler à notre impatiente jeunesse notre ferme conviction que la démocratie représente le système le plus bénéfique et la meilleure source de "rajeunissement" pour nos peuples.
10. Nous croyons qu'il serait très utile que nous établissions un mécanisme ou un système pour nous permettre de communiquer à tous les parlements membres les développements et les travaux de chacun de nos parlements, à travers des rapports périodiques.